

Séance extraordinaire du Conseil départemental – 26 Septembre 2022

Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021

Audition de Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne

Question de Madame Fatiha AGGOUNE relative à la prise de rendez-vous en Préfecture et Sous-Préfecture :

Madame la Préfète,

Depuis des années, associations, organisations syndicales, collectifs de citoyen-nes et élu-es interpellent l'Etat sur les modalités des démarches administratives concernant les personnes étrangères dans notre Département.

Les élu-es de notre groupe sont régulièrement interpellé-es par des Val-de-marnais-es nous indiquant qu'il leur est impossible d'obtenir un rendez-vous pour déposer leur dossier via le site internet de la préfecture, celui-ci étant régulièrement saturé. A cela s'ajoute des délais d'instruction des demandes (1^{ère} demande ou renouvellement de titre de séjour) de plus en plus longs

Je souhaitais vous faire part du caractère anormal de cette situation. En effet, ces personnes essaient à tout moment du jour et de la nuit de se connecter, en vain. Les démarches en Préfecture et en Sous-Préfecture pour les usagers et les usagères se compliquent et sont très longues pour leur régularisation administrative.

La dématérialisation est certes une avancée dans l'accès aux droits dans une logique de simplification et de proximité, mais elle ne peut pas être l'unique modalité d'accès au service public. Lorsque des rendez-vous sont nécessaires pour accéder aux démarches, ils doivent l'être dans des délais raisonnables, permettant l'accès rapide aux droits et évitant les ruptures de droits et particulièrement pour les situations de renouvellement d'un titre de séjour.

D'ailleurs, par sa décision du 3 juin dernier le Conseil d'Etat a imposé au gouvernement de prévoir une solution de substitution au tout numérique, en annulant le décret du 24 mars 2021 et l'arrêté du 27 avril 2021.

Madame la Préfète quelles dispositions ont été mises en œuvre pour appliquer la décision du Conseil d'Etat ? Aussi, pouvez-vous nous indiquer les moyens humains que vous comptez déployer pour l'accueil des usager.es et le traitement des demandes ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes respectueuses salutations.

Fatiha AGGOUNE